



Conseil d'administration du 9 avril 2014

Déclaration commune des organisations syndicales CFDT - CFTC - CGT - FAFPT - FO - UNSA

Monsieur le Président, chers collègues,

Les organisations syndicales représentant au conseil d'administration du CNFPT les personnels de la fonction publique territoriale souhaitent faire une intervention commune.

Celle-ci n'abordera pas la question individuelle du directeur de la délégation de la Grande Couronne, mais très concrètement les effets observés dans la « maison » CNFPT suite à cette affaire.

Ainsi que nous l'avons exprimé à plusieurs reprises, nous n'entendons pas mélanger la gestion interne de l'établissement que nous laissons à nos syndicats, mais bien nous consacrer à notre rôle d'élaboration des orientations de la politique de formation à destination des agents de la fonction publique territoriale.

Il n'en demeure pas moins que nous devons nous interroger et vous interroger dès lors qu'il apparaît que la conduite de cet établissement peut compromettre la mise en œuvre des orientations voulues par le C.A.

Tout d'abord, nous tenons à réaffirmer que la qualité du dialogue social dans la relation employeur organisation syndicale relève forcément de la volonté des deux parties en présence. Les organisations syndicales exercent librement leur rôle qui est de porter la parole du personnel et relayer ses questionnements et craintes. Si leur expression n'est de ce fait pas toujours agréable à entendre pour un employeur, il appartient à ce dernier d'être, de façon constante, à l'écoute pour capter les messages portés par les OS et prendre toujours de la hauteur.

Dans ce contexte, la lettre adressée aux agents du CNFPT mettant directement en cause les organisations syndicales internes nous apparaît être une erreur de communication et en tout état de cause particulièrement inappropriée.

Mais ce qui nous alerte le plus aujourd'hui et justifie cette intervention, c'est l'état d'esprit du personnel et son hyper réactivité dans la période. Comment un évènement de ce genre qui se règle normalement dans le cadre d'un compromis, a-t-il pu déboucher sur une nouvelle situation de crise ? Dans quel état d'esprit sont les personnels pour à ce point être réactifs ?

Le personnel doute et ce fait nous interroge. Nous pensions que la résolution du dernier conflit déjà révélateur d'un malaise dans l'établissement allait permettre de s'orienter vers une écoute, puis des préconisations et enfin des actes de nature à restaurer une nécessaire confiance, mais cette dernière crise semble balayer tous les efforts engagés.

Monsieur le Président, nous sommes inquiets de cela et nous vous demandons de prendre toutes les dispositions permettant aux agents de retrouver confiance en cet établissement, en sa direction et en son Président. C'est pour nous la condition indispensable pour la réussite de l'application des orientations que nous décidons dans le cadre de ce conseil d'administration.